



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL

Lorraine - Luxembourg - Rhénanie-Palatinat - Sarre - Wallonie

INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT

Lothringen - Luxembourg - Rheinland-Pfalz - Saarland - Wallonien

19, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél.: (352) 46 69 66-1 Fax: (352) 46 69 66-267

## Recommandation

(Projet)

### Bitburg-Prüm/Eifel, une „région modèle“

Le **CPI** est d'avis que le concours „**Les régions en mouvement – la campagne façonne son avenir**“, ouvert en septembre 2001 et mis en route sous l'égide du Ministère fédéral allemand chargé des droits des consommateurs, de l'alimentation et de l'agriculture, convient spécialement, en action d'ensemble et sous le signe d'une coopération solidement ancrée sur le partenariat des acteurs et, aux régions concernées, leur assurant ainsi la promotion efficace et le soutien durable de leur essor économique, de leur avenir écologique et de leurs projets touristiques et culturels.

La **Grande Région „Saar-Lor-Lux“** peut se féliciter de compter deux vainqueurs: ils l'ont dignement représentée, parmi plus de 200 candidats ayant pris part, au printemps 2002, à ce concours répondant à des critères très sélectifs. Ont été en effet élues „régions modèles“, respectivement comme district et Land: Bitburg-Prüm dans l'Eifel, et la Sarre.

Le **CPI** exprime sa satisfaction de constater qu'un certain nombre d'initiatives, prises au niveau central et mises en chantier par la „région modèle“ de l'Eifel, sont conduites en coopération avec des projets propres à des régions voisines, en **Belgique** (Ardennes), au **Grand-duché de Luxembourg** (parcs naturels) et en **Rhénanie-du-Nord-Westphalie** (Eifel du nord) et bénéficient d'un cofinancement de l'Union européenne (INTERREG III A).

Le **CPI** est d'avis que le **concept de marque régional** élaboré sous le titre „**Eifel**“ (valant pour „label de qualité“ et „appellation d'origine“), dû à l'initiative de la „région modèle“ Bitburg-Prüm sur la base d'un catalogue précis de critères de qualité strictement définis, sous une transparence soumise à des contrôles sévères et suivant une spécification claire de l'origine des productions agricoles et forestières, des produits de l'artisanat et des prestations offertes dans le cadre du tourisme et de la gastronomie, ouvre une voie exemplaire: celle-ci débouche – au profit des exploitations et entreprises à vocation agricole, forestière, artisanale ou touristique, associées aux activités régionales des chaînes créatrices de richesses et aux actions de développement des structures régionales de commercialisation et de distribution (conception des services de proximité) – sur une perspective efficace d'avenir, assurée dans la durée grâce à un accroissement des possibilités du marché et à des prix de vente adaptés à la qualité.

Le **CPI** est d'avis que la stratégie régionale de développement de la région nord de l'Eifel est riche d'un potentiel particulièrement fort, étant élaborée et portée par des acteurs qui sont *dans la région*: représentants des exploitations agricoles et forestières, associations œuvrant pour la protection de la nature, groupes représentatifs du tourisme, de l'artisanat et de la gestion des parcs naturels régionaux. Avoir, sur le plan individuelle, le sens de la responsabilité quant à la terre natale, à l'espace de vie et de travail de chacun, et focaliser les diverses activités sur un axe d'effort commun, tels sont les facteurs qui sont de nature à créer une nouvelle identité, à donner confiance en soi-même, et à asseoir et consolider les structures d'un développement stable de l'Eifel, lui donnant ainsi la vocation d'une **région modèle** dans une Europe devenue à la fois plus étendue et plus diversifiée.

Metz, le 28 mai 2004